



IMMOBILIERE MARSEILLE NORD

BARÈME HONORAIRES / TRANSACTION

À partir de juin 2020

PRIX DU BIEN	HONORAIRES
• Ventes inférieure ou égale à 60 000€	5 900€ TTC
• Ventes de 60 001€ à 80 000€	6 900€ TTC
• Ventes de 80 001€ à 100 000€	7 900€ TTC
• Ventes de 100 001€ à 120 000€	8 900€ TTC
• Ventes de 120 001 à 160 000€	9 900€ TTC
• Ventes de 160 001€ à 180 000€	10 900€ TTC
• Ventes au-delà de 180 001€	5,9% TTC
• Ventes de garages ou parking	2 900€ TTC
• Ventes de terrains / dépendances	10% TTC

Les honoraires de l'agence Immobilière Marseille Nord sont inclus dans les prix annoncés à la charge du vendeur. Sauf convention contraire précisée dans le mandat.

En cas d'inter cabinet nos honoraires seront partagés avec le détenteur du mandat de vente.